

Recommandations de base



*pour la pré-désinfection
le nettoyage
et la stérilisation
des instruments chirurgicaux*

Recommandations de base pour la pré-désinfection, le nettoyage et la stérilisation des instruments chirurgicaux.

Édition : février 2006

Pharmacien conseil :
Dr I. Hermelin-Jobet
Pharmacienne Praticien hospitalier
CHR Orléans

Sommaire

1 Normes AFNOR	Page 5
2 Le lavage des instruments	Page 7
Réception	
Lavage des instruments neufs	
La pré-désinfection	
Stérilisation par vapeur d'eau (hydrolyse)	
Traitement de l'instrumentation chirurgicale à la sortie du bloc opératoire	
3 La lubrification des instruments	Page 13
4 Rénover vos instruments	Page 17
Landax 101	
Informations techniques	
5 Procédure d'inactivation des ATCN	Page 21
Nous vous conseillons la procédure d'inactivation des ATCN à la soude 1N	
6 Annexes	Page 25
Annexe 1	
Annexe 2	
Annexe 3	
Annexe 4	

Normes AFNOR

(Association Française de NORmalisation)

Normes AFNOR

(Association Française de NORmalisation)

Applicables sur les instruments de chirurgie

Les aciers entrant dans la fabrication de l'instrumentation Landanger S.A. sont d'origine européenne.

Les aciers inoxydables utilisés (composition chimique et dureté) correspondent aux normes :

- NF S 94090-11/2005 pour les instruments chirurgicaux
- NF EN ISO 7153-1- 12/2000 partie 1 pour les aciers inoxydables.

Les dimensions vocabulaire et essais (résistance à la corrosion - essais mécaniques) respectent les normes :

- NF S 90460-08/1982 pour les pinces hémostatiques,
- NF S 90461-08/1982 pour les pinces passe-fils et porte-aiguilles,
- NF S 90462-08/1982 pour les couteaux, pinces à disséquer, bistouris, sondes,
- NF S 90463-08/1982 pour les ciseaux,
- NF EN 27740/A1-04/1998 pour les bistouris à lames détachables,
- NF EN 12011-04/1998 exigences générales pour les associations d'instrumentation et d'implants chirurgicaux non actifs,
- NF S 94469-07/2004 pour la définition des terminologies instrumentales.

Le lavage des instruments

Réception–Lavage des instruments neufs

La réception d'un instrument neuf ne devra être confiée qu'à un personnel instruit des procédures à effectuer.

Après contrôle de la conformité à la commande, ce matériel pourra être déballé et il conviendra avant tout traitement de s'assurer de son bon état de fonctionnement.

Un instrument qui pourrait paraître déficient devra être retourné dans son emballage d'origine en s'abstenant de toute tentative de « bricolage » sous peine d'annulation de la garantie.

Le test au sulfate de cuivre tel que préconisé par l'AFNOR n'a aucune valeur pour valider la qualité d'un acier inoxydable de type Martensitique et ne peut qu'induire en erreur par des résultats faussement positifs.

Le test à l'eau bouillante (ISO 13402-12/2002) tel que préconisé par l'AFNOR n'offre pas d'intérêt si l'approvisionnement a été réalisé auprès d'un fournisseur qualifié.

Si l'instrument ne doit pas être mis en service immédiatement, effectuer :

- dès réception le contrôle de conformité à la commande,
- effectuer un cycle de nettoyage spécifique de l'instrumentation neuve, (voir paragraphe suivant).
- contrôler l'aspect et le fonctionnement,

Le stocker alors :

- dans un local sec et propre,
- hors de son emballage plastique,
- loin de toute solution acide, même sous récipient fermé,
- à l'écart de tout métal de composition autre et surtout ferreux (dans une ancienne boîte chromée, au contact d'un instrument chromé, etc.),
- à l'abri de toute surcharge,
- selon une classification permettant une identification facile.

Si l'instrument doit être mis en service :

- 1^{er} lavage en machine avec cycle habituel de nettoyage SANS lubrification
- examen de l'instrumentation pour écarter d'éventuelles anomalies
- 2^è lavage en machine avec cycle habituel de nettoyage SANS lubrification
- examen de l'instrumentation pour écarter d'éventuelles anomalies
- 3^è lavage en machine avec cycle habituel de nettoyage AVEC lubrification finale
- vérification d'aspect et de fonctionnement de l'ensemble de l'instrumentation :
 - les instruments portant des traces de corrosion résiduelle de fabrication, de stockage, de lavage feront l'objet d'un trempage en bain de rénovation LANDAX (en ultrason, 5 minutes à 5% à une température de 45–50°C, renouvelable une fois).
 - le matériel non conforme à l'issue de ce protocole devra faire l'objet d'un isolement et d'une information du fabricant.
 - le matériel conforme sera mis en service après un dernier cycle de lavage avec lubrification afin d'éliminer les résidus du liquide de rénovation.
 - conditionnement ou stockage.

Attention :

Des résidus d'huile de stockage mal détergés donnent, après stérilisation, un aspect de rouille sur l'instrument et peuvent fixer des dépôts organiques ultérieurs.

Quelle que soit la méthode utilisée, il convient :

- de ne jamais laver des dispositifs médicaux neufs avec ceux déjà utilisés,
- de ne jamais laver conjointement des instruments chromés et inoxydables,
- d'éviter les contacts avec des solutions agressives à base :
 - d'ions halogénures : chlorures,
 - d'iodures : polyvinylpyrrolidone iodée : Bétadine® ...
 - de chlorhexidine : Hibitane®....
- de faire le choix d'un bon produit détergent :
 - ne contenant ni chlore ni chlorure,
 - ne contenant pas d'acide,
 - ne contenant pas d'abrasif.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec des détergents-dégraissants contenant :

- phosphates,
- polyphosphates,
- alcools gras polyéthoxylés,
- sels minéraux à alcalinité tamponnée.

L'eau utilisée pour le lavage doit être :

- filtrée,
- de qualité potable,
- faible en teneur d'ions calcaires donc adoucie si besoin entre 6 et 8 TH, voir les recommandations des fournisseurs des équipements de lavage et produits lessiviels.

Une eau trop dure inhibera le détergent et laissera après séchage un dépôt blanc sur le matériel :

- faible en éléments chlore ou en chlorure : < 20 mg/l,
- faible en teneur d'éléments minéraux (cuivre et fer principalement),
- se méfier des eaux trop adoucies qui contiennent des chlorures de sodium très corrosifs (attention à deux adoucisseurs en cascades),
- préférer l'eau permutée ou osmosée pour le rinçage à tout autre système d'épuration.

L'UTILISATION DE BROSSES METALLIQUES ET DE TAMPONS A RECUPERER POUR LE NETTOYAGE DE L'INSTRUMENTATION EST PROSCRITE.

La pré-désinfection

Il faudra exclure du choix les produits contenant des phénols, des chlores actifs ou des chlorures à cause de leur capacité à corroder.

Il faudra exclure les aldéhydes pour leur pouvoir de renforcement des Prions à l'action de la vapeur, leur pouvoir allergisant et toxique et leur capacité à corroder.

La réalisation de la pré-désinfection :

- traiter à part les instruments chromés, à limiter au maximum quant à leur usage.
- la pré-désinfection doit être effectuée immédiatement après utilisation.
- la dureté de l'eau doit être comprise entre 4°TH et 8°TH. Une eau dure inhibe l'efficacité antimicrobienne et peut entraîner des dépôts calcaires sur le matériel lors de l'utilisation de certains types de produits.
- la teneur en chlore de l'eau de dilution doit être inférieure à 20 mg/litre pour éviter tout risque de corrosion de l'instrumentation chirurgicale.
- la teneur de l'eau en éléments minéraux : fer, cuivre, manganèse, doit être la plus faible possible, au risque de voir ces éléments se fixer sur l'instrumentation et lui conférer, au fil du temps, une patine d'aspect bronze ou de rouille : irisation des instruments.
- respecter scrupuleusement la concentration en produit, qu'il ne faut en aucun cas ni augmenter, ni diminuer au risque de compromettre l'efficacité ou d'accroître les effets indésirables.
- ne jamais mélanger les produits entre eux, surtout ne pas ajouter de détergent.
- la température du bain doit être, sauf pour les enzymes protéolytiques, d'environ 20° C. Si l'odeur du produit se diffuse, la température de l'eau est trop élevée et les principes actifs se volatilisent au détriment de l'efficacité.
- l'immersion des instruments doit être totale pour que la pré-désinfection soit étendue à toute la surface de l'instrument mais aussi pour éviter l'effet pile entre l'air et l'eau, à la surface du bain, ce qui se traduirait par une amorce de corrosion.
- respecter le temps de trempage. Un temps de trempage trop court compromettrait l'action décontaminante, un temps trop prolongé, avec certains produits corrosifs, induirait une détérioration irréversible de l'instrumentation.
- en règle générale, quel que soit le produit retenu, le temps d'immersion des instruments ne devra jamais excéder 30 minutes en respectant scrupuleusement la concentration préconisée par le laboratoire.
- changer le bain à rythme adéquat :
 - après chaque intervention au bloc : souillure agressive
 - après 24 h en service de soins
 - attention l'eau pour fabriquer le bain s'évapore toujours un peu selon la température (risque de surconcentration en produit pré désinfectant) risque de corrosion.

Stérilisation par vapeur d'eau (hydrolyse)

134° C – 18 minutes
(Circulaire DGS/5C/DHOS/E2/2001/ n°138 du 14 mars 2001)

Quel que soit le système de production de vapeur, il conviendra de s'assurer par des contrôles et analyses de la pureté de l'eau servant à cette production.

Cette eau doit être :

- de qualité potable, filtrée dans tous les cas,
- d'une dureté n'excédant pas 5 à 7° TH (1TH = 10 mg de carbonate de calcium / l. d'eau), dans l'idéal l'eau d'alimentation des générateurs d'autoclaves sera à TH=0,
- dépourvue d'éléments chlore et de chlorures : < 2 mg/litre,
- d'une teneur en phosphate < 0,5 mg/l,
- d'une teneur en éléments minéraux pratiquement nulle :
 - Silice : < 1 mg/l,
 - Fer : < 0,2 mg/l,
 - Cadmium : < 0,005 mg/l,
 - Plomb : < 0,05 mg/l,
 - Métaux lourds sauf plomb, fer, cadmium : < 0,1 mg/l.

Une eau adoucie est donc utilisée voire si possible osmosée.

Cette eau ne doit contenir :

- ni tanate,
- ni sulfite,
- ni amine,
- ni hydrazine,
- ni chlorure,
- ni permovapoline,

Produits habituellement utilisés par les chauffagistes pour prévenir la corrosion ou remédier à des sédimentations dans les tuyauteries.

Ces produits sont très corrosifs pour l'instrumentation chirurgicale mais aussi pour l'autoclave dont l'intérieur de cuve est en général en inox 316 L.

Traitement de l'instrumentation chirurgicale à la sortie du bloc opératoire

- 1.** Trempage de pré-désinfection plus brossage, si besoin est. Un trempage entre 15 et 30 minutes maximum réduit les risques de corrosion de l'instrumentation, par stagnation dans un milieu potentiellement agressif. Après le trempage, examen visuel.
- 2.** Rinçage manuel (douchette-eau froide).
- 3.** Lavage en machine.
- 4.** Rincage en machine (obligatoire) si possible eau osmosée.
- 5.** Contrôle visuel des instruments :
 - Eliminer les instruments mal lavés,
 - Traiter ces instruments à la main ou aux ultra-sons,
 - Eventuellement, passage au Landax immédiat si traces de corrosion,
 - Laver en machine selon le protocole habituel,
 - Rinçage et séchage manuel,
 - Lubrification.
- 6.** Conditionnement.
- 7.** Stérilisation autoclave.
- 8.** Stockage.

Lubrification des instruments

La lubrification des instruments

Lubrification machine

Le produit utilisé sera celui recommandé par les fournisseurs des équipements de lavage ou celui validé par chaque site.

La lubrification devrait être effectuée en machine lors du dernier cycle de rinçage, en cas de mauvais dosage, un relargage est possible lors de la stérilisation entraînant des taches sur les emballages.

Nous recommandons par exemple le produit NeoDisher IP Spray dont le descriptif est ci-joint.



Lubrification manuelle

neodisher® IP Spray

Référence : V 78070

Produit de lubrification des instruments chirurgicaux à base d'huile de paraffine médicale sous forme de spray, sans CFC

Application :

- Hôpitaux, cliniques, cabinets de soins, laboratoires pharmaceutiques,
- Médecine vétérinaire,
- Cabinets et cliniques dentaires. Stomatologie.

Marquage CE

neodisher® IP Spray :

Le neodisher® IP Spray est utilisé par vaporisation sur les instruments chirurgicaux, lorsque la lubrification automatique en machine n'est pas suffisante ou lorsque la machine ne prévoit pas de dosage du neodisher® IP Konz. Pour la vaporisation des paniers de stérilisation, on utilise le pulvérisateur sans gicleur auxiliaire. Lors de la lubrification d'instruments anguleux et articulés, ceux-ci peuvent être fixés directement au gicleur auxiliaire.

Remarque :

Les films d'huile de neodisher® IP Spray sur les surfaces n'influencent pas la stérilisation dans le stérilisateur à vapeur.

Propriétés technologiques :

Composants selon la recommandation européenne :

- 5-15% de tensioactifs non ioniques,
- > 30% d'hydrocarbures aliphatiques (huile de paraffine médicale DAB) et autres hydrocarbures aliphatiques.

Autres composants :

- gaz propulseur (propane/butane).

Biodégradabilité :

- répond à la réglementation en vigueur.

Stockage :

- la température de stockage doit se situer entre 5°C et 25°C.

Indications de risques et mesures de sécurité :

- la caractéristique du produit se fait sur la base de la directive européenne 75/234 pour les aérosols,
- symbole du danger : F+
- désignation du danger : extrêmement inflammable



Indications :

Flacon sous pression. À protéger des rayons du soleil et des températures au-dessus de 50°C. Ne pas ouvrir ou brûler de façon violente après utilisation. Ne pas vaporiser sur des flammes ou objets incandescents. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. À conserver hors de portée des enfants.

Homologation :

Les matières actives du neodisher®IP Spray sont enregistrées par la Food and Drug Administration (N°176210, 1771200 et 172878).

Expertises :

Nous disposons des expertises toxicologiques suivantes (GT 4304/1-84) :

- irritation primaire de la peau pour le lapin
- test d'irritation des yeux pour le lapin
- application par orale pour le rat.

**Si vous avez un problème de lavage, de désinfection, de nettoyage,
consultez-nous.**

neodisher®
votre partenaire,
notre savoir-faire.

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas en être déduite.

Rénover vos instruments

Rénover vos instruments

Landax 101

Référence : V78300

Produit spécial utilisé pour le traitement en profondeur et/ou par ultrasons des instruments chirurgicaux en inox.

Elimine :

Les colorations d'origine, oxydation à l'air et autres oxydations, restes d'albumine incrustés.

Principaux domaines d'applications :

- Traitement en profondeur et/ou par ultrasons d'instruments chirurgicaux en inox.
- Souvent, l'utilisation dans les stérilisateurs d'eau, et d'une vapeur d'eau dont les composants sont mal appropriés, des erreurs pendant le traitement, un nettoyage insuffisant et l'emploi de détergents et désinfectants mal adaptés, suffisent pour laisser apparaître sur les ustensiles des taches et des colorations correspondant à la corrosion. Souvent même, il se forme de la rouille, voire un grippage d'articulations.
- Dans de tels cas, il est formellement déconseillé d'effectuer un nettoyage en profondeur des instruments en les grattant avec des brosses métalliques, ou en pratiquant d'autres méthodes semblables qui pourraient abîmer la surface des instruments et favoriseraient une corrosion plus importante. Nous effectuerons alors un traitement chimique approprié en profondeur afin de permettre la formation naturelle de la couche de protection à la surface de l'instrument, dite couche de passivation.
- Il ne faut utiliser le traitement en profondeur que pour les instruments en acier inoxydable.
- Les instruments ayant des parties en alliage dur sont également appropriés pour un traitement en profondeur, si les restrictions citées dans le mode d'emploi par le fabricant sont respectées.
- Vérifier l'aptitude des instruments chirurgicaux en inox, dont la qualité n'est pas garantie par un essai sur échantillon.
- Effectuer un test préalable pour les parties en métal léger, pour vérifier qu'elles sont adéquates.
- Les bacs recevant le bain de trempage pour un traitement approfondi des instruments, doivent résister à l'acide. Il faut également veiller à ce que les canalisations par lesquelles la solution de LANDAX 101 sera évacuée, soient en matière résistante à l'acide. En effet, ce produit est à base d'acide.
- Le traitement en profondeur avec le LANDAX 101 ne doit pas être confondu avec le premier nettoyage des instruments neufs
- Afin d'éviter le renouvellement de taches et de colorations, vérifier chaque étape de l'utilisation, du nettoyage et de la désinfection mécanique et/ou manuelle, ainsi que la stérilisation. Il est très important de vérifier la qualité de l'eau et la vapeur destinées aux différentes étapes du traitement des instruments.

Mode d'emploi :

Traitement en profondeur : toujours sous surveillance.

Placer les instruments en inox présentant des taches et des colorations dans une solution de 1-10 % de LANDAX 101 chauffée à 50° C maximum. Si possible, on pourra réservé un bac à ultra-sons à cet usage, ou alors bien rincer avec précaution à la fin de l'intervention. Pour les instruments à mors ou tranchants en carbure de tungstène (anneaux dorés) réduire la concentration à 1- 3 %, un dosage plus élevé peut engendrer une modification de la couleur des plaquettes (noircissement) qui n'a absolument aucune conséquence sur la structure de ce matériau. Retirer les instruments dès que les colorations ont disparu, les rincer soigneusement et abondamment à l'eau de ville puis à l'eau adoucie, puis sécher.

Procéder aux étapes suivantes pour les instruments ayant maintenant un aspect parfait.

Si les taches et les colorations ne sont pas encore parfaitement éliminées (ceci peut être le cas d'attaques très anciennes) recommencer le traitement.

Il est également possible d'augmenter le temps d'action jusqu'à 4 heures. En revanche, les instruments ne doivent en aucun cas rester 24h sans contrôle dans les solutions.

Si après ce traitement par trempage, les colorations « marrons », « grises » etc. n'ont pas disparu, contacter notre Service Technique qui agira pour l'éliminer. Dans tous les cas, essayer de déterminer les causes pour les supprimer le plus vite possible. Proscrire un traitement avec des brosses métalliques, car les surfaces en inox sont irréversiblement abîmées. Chaque rayure devient le point de départ d'une attaque corrosive !

Effectuer un traitement par ultrasons, soit régulièrement (1 fois par an) pendant les lavages quotidiens, soit uniquement pour les dépôts résistants et « desséchés ».

Dans les bacs à ultrasons situées dans les machines à cycles, le LANDAX 101 est utilisé à une concentration de 2 – 4 ml/l à 50° C maximum.

Dans les cuves à ultrasons séparées pour un nettoyage sporadique, le LANDAX 101 peut être utilisé à une concentration de 15 – 35 ml/l à 50° C maximum.

Le temps d'action est de 1 à 5 minutes selon les données constructeur. Rincer totalement la solution d'utilisation de LANDAX 101.

Pour votre meilleur service, notre Responsable Régional se tient à votre disposition et vous conseillera utilement.

Informations techniques :

Tableau de dosage :

Solution d'utilisation Landax 101	1 %	5 %	10 %
2 litres	20 ml	100 ml	200 ml
5 litres	50 ml	150 ml	500 ml
10 litres	100 ml	500 ml	1000 ml
15 litres	150 ml	750 ml	1500 ml
20 litres	200 ml	1000 ml	2000 ml

Composants : (selon les normes européennes)

- < 5 % tensioactifs non ioniques
- 15 – 30 % phosphore inorganique (d'acide phosphorique)

Poids spécifique (20° C) : 1,4 g/cm³

Valeur pH (déterminée en eau déminéralisée, 20° C) à 1, à 10 % : 1,8 à 0,9

Viscosité (Concentré, 20° C) : < 50 mPas

Facteur de titrage : 0,19 (selon l'échelle de titrage LANDAX 101).

Biodégradabilité : Jusqu'à 90 %.

Conditions de stockage : 4 ans (crain le gel à partir de – 15° C).

Conditionnement : Bidon de 1 litre

Indications de risque et conseil de sécurité :

- Corrosif
- Acide phosphorique – 25 %
- R34 : Provoque de graves brûlures.

CONSEILS DE SECURITE :

- S22 Tenir hors de portée des enfants.
- S26 En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment avec de l'eau et consulter un ophtalmologiste.
- S27 Oter immédiatement les vêtements imbibés.
- S28 En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau.
- S37/39 Au cours de la manipulation, porter des gants de protection appropriés, des lunettes et un masque de protection du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer cette fiche technique).

NOUS GARANTISONS LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE NOTRE PRODUIT DANS LES CONDITIONS D'UTILISATION FIGURANT SUR LA PRESENTE NOTICE. POUR VOTRE PLUS GRANDE SATISFACTION NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PROCEDER TOUJOURS A UN ESSAI PREALABLE AFIN DE VOUS ASSURER QUE LE PRODUIT CONVIENT A L'USAGE SPECIFIQUE QUE VOUS VOULEZ EN FAIRE ET AU SUPPORT SUR LEQUEL IL DOIT ETRE APPLIQUE.

Procédure d'inactivation des ATCN

Procédure d'inactivation des ATCN

Nous vous conseillons LES DESINFECTANTS A BASE D'ENZYMES PROTEOLYTIQUES OU ACIDE PERACETIQUE

Procédure d'inactivation des A.T.N.C. à la SOUDE 1N

Application de la procédure du Groupe 4 (procédé d'efficacité maximale-procédures combinées chimique et physique) de la circulaire du 14 Mars 2001.

1 – Pré-désinfection

Voir nos conseils ci-après. Après protection adaptée du manipulateur :

- Préparer le bain de pré-désinfection (en respectant scrupuleusement le dosage recommandé par le laboratoire)
- Immerger totalement le panier contenant tous les instruments dans le bain en respectant le temps de contact préconisé (en règle générale 15 minutes – temps de contact décompté au minuteur).

2 – Rincer

- Soigneusement à la douchette l'ensemble des instruments dans le panier.

3 – Inactivation chimique

- Mettre lunettes, gants de protection, tablier.
- Verser 1 bidon de 5 litres de soude 1N prêt à l'emploi dans un bac de trempage prévu à cet effet.
- Immerger totalement le panier et ses instruments.
- Laisser en contact pendant 1 heure (temps de contact précisément décompté au minuteur)
- Sortir le panier d'instruments.
- Utiliser un gélifiant ou vider le bain après neutralisation par acide chlorhydrique 1N, si les canalisations d'évacuation le permettent.

4 – Lavage et séchage

- Procéder à un cycle complet de lavage et séchage du panier et de ses instruments. Selon les cas, le lavage sera conseillé ou obligatoirement manuel.

5 – Conditionnement

- Faire un contrôle visuel des instruments.
- Eliminer et remplacer tout instrument qui aurait subi une modification d'aspect ou de fonctionnalité – la corrosion peut s'exprimer par un grippage d'articulation –.
- Placer le panier dans le conteneur.

6 – Inactivation physique

- Placer le conteneur en autoclave
- Lancer un cycle « instrumentation 134°C - 18 minutes »

7 – A la sortie de l'autoclave

- Le conteneur et son contenu peuvent être stockés normalement. Une mise en quarantaine est possible selon les cas, voir protocole interne à chaque établissement.

ATTENTION

Avant l'inactivation chimique à la soude bien vérifier que le panier ne contient aucun instrument en aluminium ou alliage d'aluminium (écarteurs – valves – manches). En cas de doute, se renseigner auprès du fabricant ou éliminer l'instrument. Sinon, un risque de projection est possible sur le manipulateur.

Cette procédure retenue par l'A.P.H.P. (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris) a été testée 20 fois consécutives avec succès sur tous les instruments LANDANGER dont la liste est jointe en annexe 1.

Annexes

Annexe 1

LISTE DES INSTRUMENTS LANDANGER TESTÉS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DE LA RÉSISTANCE LORS DE LA PROCÉDURE D'INACTIVATION DES A.T.N.C.

- 1 paire de ciseaux Mayo droit à vis lame plate 15 cm
- 1 pince Kocher BP droite à griffes 14 cm
- 1 pince en cœur 16 cm à doigt mors 19 mm
- 1 porte aiguille Crile-Wood 15cm mors tungstène
- 1 paire de ciseaux Metzenbaum courbe 15 cm tungstène
- 1 paire de ciseaux burin Farabeuf manche lourd 25 cm 10 mm
- 1 paire d'écarteurs Farabeuf 11x15 mm 15 cm
- 1 écarteur Lange Hohmann manche ajouré 26 cm 24 mm
- 1 pointe carrée ombredanne 3 mm 22 cm
- 1 trocart Monod diamètre 8 mm
- 1 pince dissection 14 cm avec griffes
- 1 pine électro-coagulation garnie téflon 18 cm à griffes sans embout
- 1 pince dissection Adson 12 cm mors tungstène largeur 1,6 mm
- 1 poignée composite seule « confort Rudolf » sans crémaillère sans ressort pour instruments
- 1 tube isolé diamètre 5 mm 330 mm
- 1 insert pour pince Taccoen, 2 mors mobiles diamètre 5 mm 330 mm
- 1 chemise de trocart avec valve en silicone robinet et tube en PEEK diamètre 11 mm
- 1 trocart automatique à clapet avec robinet complet avec pointe pyramidale diamètre 7 mm
- 1 panier grillage inox 515x245x60mm

Annexe 2

Liens utiles :

Site internet de l'Afnor :
www.afnor.fr

Site internet de l'Aki :
www.a-k-i.org

Site internet du Snitem :
www.snitem.fr

Site internet de l'Association Française de Stérilisation :
www.afs.asso.fr

Site internet d'Hygienosa :
www.hygienosa.com

Annexe 3

Compatibilité du matériel vis à vis des procédés d'inactivation des ATCN

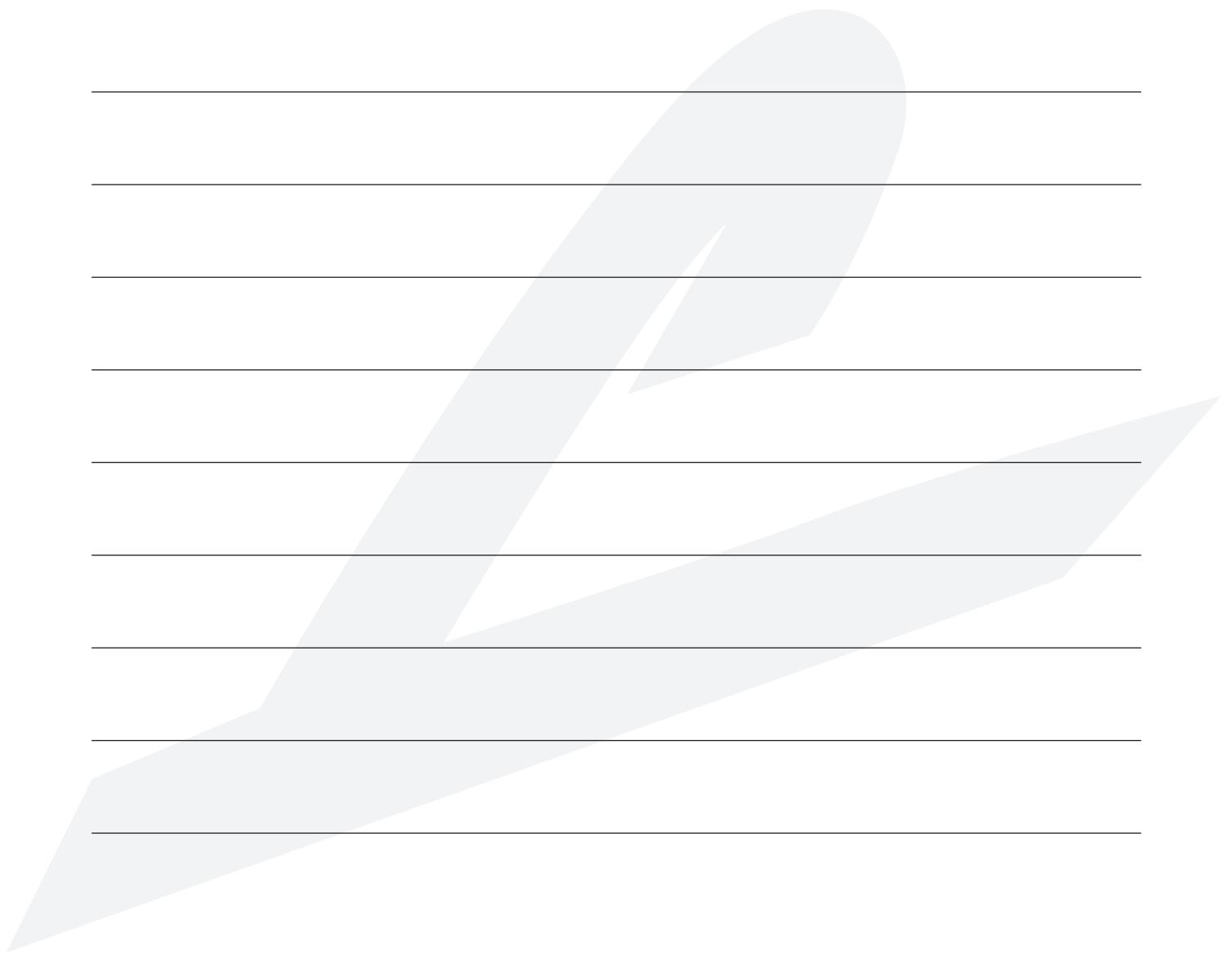
Produits Instruments de chirurgie	Stérilisation 134°C >18 minutes	Soude 1N 1 heure	Javel 6° Cl 1 heure	Remarques
• Acier inox	Oui	Oui (1)	Non	(1)
• Acier inox + pastilles tungstène	Oui	Oui (1)	Non	(1)
• Alliage de titane	Oui	Oui (1)	Non	(1)
• Alliage d'aluminium	Oui	Non (2)	Non	(2)
• Matière plastique polyacétal (delrin P.O.M.)	Oui (3)	Oui	Non	Vieillissement prématué Risque de déformation si température élevée
• Matière plastique (téflon)	Oui	Oui	Non	/
• Manche céleron	Oui	Non	Non	/
• Écarteur et valves en werwynil noir (réf. : B80822A)	Oui (4)	Non	Non	(4)

Annexe 4

Les 18 recommandations de base du guide AFNOR pour la pré-désinfection, le nettoyage et la stérilisation des instruments de chirurgie

Veiller scrupuleusement à :

- | | |
|---|---|
| <p>1/ Manipuler les instruments avec soin tout au long des différentes phases des traitements,</p> <p>2/ Nettoyer les instruments neufs avant la première utilisation,</p> <p>3/ Traiter à part les instruments de microchirurgie,</p> <p>4/ Essuyer minutieusement les instruments en contact avec des produits corrosifs,</p> <p>5/ Respecter le mode d'emploi fourni par les fabricants d'équipement, machines à laver, machines à ultrasons, stérilisateurs,</p> <p>6/ Respecter la concentration et le temps retenus parmi les valeurs ayant prouvé leur efficacité pour les produits de pré-désinfection, de nettoyage et de lubrification,</p> <p>7/ Tremper le plus rapidement possible les instruments souillés par des matières organiques uniquement dans des solutions pré-désinfectantes,</p> <p>8/ Positionner correctement, sans surcharge, les instruments de façon à éviter les zones d'ombre,</p> | <p>9/ Ouvrir les instruments articulés pour la pré-désinfection et le nettoyage,</p> <p>10/ Proscrire l'utilisation de brosses métalliques et de tampons à récurer,</p> <p>11/ Rincer minutieusement à l'eau après la pré-désinfection et le nettoyage,</p> <p>12/ Procéder au contrôle de propreté et de bon fonctionnement des instruments,</p> <p>13/ Trier et retirer du circuit les instruments tachés et détériorés,</p> <p>14/ Appliquer sur les instruments des produits lubrifiants, si nécessaire,</p> <p>15/ Ne fermer qu'au premier cran les instruments à encoches et crémaillères pour la stérilisation,</p> <p>16/ Choisir le conditionnement adapté aux instruments pour la stérilisation,</p> <p>17/ Ne pas réutiliser ni restériliser les articles à usage unique (non réutilisables),</p> <p>18/ La stérilisation ne remplace pas la pré-désinfection ni le nettoyage. On ne stérilise bien que ce qui est propre.</p> |
|---|---|





LANDANGER

technologie pour la santé

9, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 2152 - 52906 Chaumont cedex 9
Téléphone : 03 25 02 10 10 - Fax : 03 25 02 10 20 - Email : landanger@landanger.fr
www.landanger.fr